



Chaussée de Haecht 579
1030 Bruxelles

IW/19/C.34



Rue Haute 42
1000 Bruxelles

Monsieur Erik Van Laer

Directeur

UNISOC

Rue Colonel Bourg 122 Bte 5

1140 Bruxelles

Bruxelles, le 19 février 2019.

Monsieur le Directeur,

■ **Action syndicale le 18 mars 2019 à Namur**

A l'initiative du front commun FGTB-CSC, une action syndicale aura lieu à Namur en réaction aux politiques sociales et de l'emploi menées par le gouvernement wallon.

Dans certaines entreprises, cette action pourra occasionner l'absence de travailleurs, militants ou affiliés y participant. Le 18 mars 2019 sera donc une journée d'action interprofessionnelle qui sera considérée comme jour de grève et pour laquelle les indemnités seront versées aux travailleurs qui, en raison de leur participation à cette action, subiraient une perte de salaire.

Nos Centrales professionnelles qui veulent participer prendront les dispositions nécessaires vis-à-vis des employeurs dans les différents secteurs et entreprises concernés.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos salutations distinguées.

Marc Becker,
Secrétaire national CSC.

Thierry Bodson,
Secrétaire général FGTB wallonne.